

CATÉCHISME POUR LES ENFANTS

D'APRÈS LE CARDINAL GASPARRI

CHAPITRE I

LE SIGNE DE LA CROIX

*Les enfants feront correctement le signe de la Croix
et prononceront distinctement les paroles.*

QUESTION 1. *Êtes-vous chrétien ?*

RÉPONSE. Oui, je suis chrétien, par la grâce de Dieu,

QUESTION 2. *Qui peut se dire chrétien et l'est en effet ?*

RÉPONSE. Celui-là peut se dire chrétien et l'est en effet, qui a reçu le sacrement de Baptême, car ce sacrement est la porte de l'Église du Christ.

QUESTION 3. *Qui est strictement et pleinement chrétien ?*

RÉPONSE. Est strictement et pleinement chrétien, le baptisé qui professe tout entière la vraie foi du Christ, c'est-à-dire le catholique ; et, s'il observe la loi du Christ, il est un bon chrétien.

QUESTION 4. *Quel est le signe extérieur du chrétien ?*

RÉPONSE. Le signe extérieur du chrétien est le signe de la Croix.

QUESTION 5. *Pourquoi le signe de la Croix est-il le signe du chrétien ?*

RÉPONSE. Le signe de la Croix est le signe du chrétien parce qu'il nous fait proclamer les principaux mystères de la foi chrétienne.

QUESTION 6. *Quels sont les principaux mystères de la foi chrétienne ?*

RÉPONSE. Les principaux mystères de la foi chrétienne sont :

- le mystère d'un seul Dieu en trois Personnes réellement distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ;
- le mystère de la Rédemption des hommes par l'Incarnation, la passion et la mort de Jésus-Christ, le Fils de Dieu.

QUESTION 7. *Comment le signe de la Croix exprime-t-il ces deux mystères de la foi chrétienne ?*

RÉPONSE. Le signe de la Croix exprime ces deux mystères de la foi chrétienne, parce que ses paroles signifient un seul Dieu en trois Personnes réellement distinctes; et que la figure de la croix, tracée par la main, nous rappelle la Rédemption des hommes accomplie par Jésus-Christ sur le bois de la Croix.

QUESTION 8. *Est-il utile de faire le signe de la Croix ?*

RÉPONSE. Oui, il est utile, et même très utile, de faire souvent et dévotement le signe de la Croix, surtout au commencement et à la fin de nos principales actions.

CHAPITRE II

LE SYMBOLE DES APÔTRES

Les enfants réciteront distinctement les articles du Symbole.

Première Section. — Premier article du Symbole; la première Personne de la Très Sainte Trinité et la création.

❖ JE CROIS EN DIEU LE PÈRE TOUT-PUISSANT, CRÉATEUR DU CIEL ET DE LA TERRE.

QUESTION 9. *Que signifient ces paroles: Je crois en Dieu ?*

RÉPONSE. Ces paroles *Je crois en Dieu*, signifient: je crois fermement que Dieu existe, et j'aspire à lui comme au Bien souverain et parfait et à ma fin dernière.

QUESTION 10. *Qu'entendez-vous par ce mot: Dieu ?*

RÉPONSE. Par ce mot *Dieu*, j'entends: un pur esprit; d'intelligence, de volonté et de perfection infinies; un d'une unité de nature; en trois Personnes réellement distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui forment la Très Sainte Trinité.

QUESTION 11. *Pourquoi les trois Personnes divines sont-elles un seul Dieu ?*

RÉPONSE. Les trois Personnes divines sont un seul Dieu, parce qu'elles sont consubstantielles, c'est-à-dire qu'elles ont une seule et même nature, et par conséquent les mêmes perfections ou attributs.

QUESTION 12. *Quelles sont les principales perfections ou attributs de Dieu ?*

RÉPONSE. Voici les principales perfections ou attributs de Dieu :

- Dieu est *éternel*, car il n'a et ne peut avoir ni commencement, ni fin, ni succession ;
- Dieu *sait tout*, car il voit tout, même l'avenir qui dépend de l'action libre des créatures, et même les sentiments du cœur et les plus secrètes pensées de l'esprit ;
- Dieu est *immense*, car il est au ciel, sur la terre et en tous les lieux qui sont ou peuvent être ;
- Dieu est *juste*, car il rend à chacun selon ses mérites en cette vie ou du moins en l'autre ;
- Dieu est *tout-puissant*, car il peut faire tout ce qu'il veut, et par un acte simple de sa volonté.
- Dieu est *bon*, car son infinie bonté, sa puissance et sa sagesse ont tout créé, conservent et disposent toutes choses; les biens dont nous jouissons viennent de lui; et il écoute avec bienveillance les prières de ceux qui le supplient ;

– Dieu est *miséricordieux*, car il veut sauver tous les hommes : il les a rachetés de l’esclavage du démon, il accorde à chacun les moyens nécessaires pour son salut, et il ne veut pas la mort du pécheur, mais qu’il se convertisse et qu’il vive.

QUESTION 13. *Que signifient ces paroles : le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre ?*

RÉPONSE. Ces paroles *le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre*, signifient que Dieu a fait de rien les créatures spirituelles et corporelles, c’est-à-dire les Anges, le monde et enfin l’homme.

QUESTION 14. *Est-ce que Dieu prend soin de toutes ses créatures ?*

RÉPONSE. Oui, Dieu prend soin de toutes ses créatures, car il les conserve positivement, les protège et gouverne ; si bien qu’il n’y a rien qui arrive ou qui puisse arriver sans que Dieu l’ait voulu ou permis.

QUESTION 15. *Comment s’appelle le soin que Dieu prend de ses créatures ?*

RÉPONSE. Le soin que Dieu prend de ses créatures s’appelle *la Providence divine*.

QUESTION 16. *Quelles sont les principales créatures ?*

RÉPONSE. Les principales créatures sont les Anges et les hommes.

QUESTION 17. *Qu’est-ce que les Anges ?*

RÉPONSE. Les Anges sont de purs esprits, doués d’intelligence et de volonté, qui ont été établis dans un état de justice et de sainteté, afin de mériter la gloire en correspondant à la grâce de Dieu.

QUESTION 18. *Tous les Anges ont-ils correspondu à la grâce de Dieu ?*

RÉPONSE. Non, tous les Anges n’ont pas correspondu à la grâce de Dieu ; ceux qui y ont correspondu jouissent au ciel de la vision béatifique de Dieu : on les appelle simplement les Anges ; ceux qui n’y ont pas correspondu ont été jetés en Enfer et s’appellent les démons : leur chef est Lucifer ou Satan.

QUESTION 19. *Dieu se sert-il du ministère des Anges ?*

RÉPONSE. Oui, Dieu se sert du ministère des Anges en maintes façons, surtout auprès des hommes, car à chacun d’eux, dès sa naissance, il a donné un Ange Gardien.

QUESTION 20. *Est-il d’un grand secours pour notre vie spirituelle d’honorer notre Ange Gardien d’un culte spécial ?*

RÉPONSE. Oui, il est d’un grand secours pour notre vie spirituelle d’honorer notre Ange Gardien d’un culte spécial, en le vénérant et l’invoquant surtout

dans les tentations, en suivant ses inspirations, en lui rendant de dignes actions de grâces et en n'offensant jamais sa présence par le péché.

QUESTION 21. *Pourquoi l'homme a-t-il été créé par Dieu ?*

RÉPONSE. L'homme a été créé par Dieu pour le connaître, l'aimer, le servir, et ainsi le posséder après la mort dans la vision béatifique, et en jouir éternellement au Paradis.

QUESTION 22. *Quels furent les premiers parents du genre humain ?*

RÉPONSE. Les premiers parents du genre humain furent Adam et Ève. Dieu les forma et les plaça dans le paradis terrestre, en les élevant à l'ordre surnaturel et les comblant des plus beaux dons de la nature et de la grâce.

QUESTION 23. *Comment Dieu a-t-il élevé nos premiers parents à l'ordre surnaturel ?*

RÉPONSE. Dieu a élevé nos premiers parents à l'ordre surnaturel en leur donnant la justice et la sainteté, qu'il voulait ainsi donner à la nature humaine elle-même.

QUESTION 24. *Qu'est-ce que Dieu défendit à nos premiers parents en les élevant à l'ordre surnaturel ?*

RÉPONSE. En élevant nos premiers parents à l'ordre surnaturel, Dieu leur défendit de manger du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal.

QUESTION 25. *Nos premiers parents ont-ils respecté la défense de Dieu ?*

RÉPONSE. Non, nos premiers parents n'ont pas respecté la défense de Dieu, et, par ce grave péché d'orgueil et de désobéissance, ils perdirent la justice et la sainteté ; ils furent chassés du paradis terrestre et soumis à la convoitise, à la mort et aux autres douleurs et misères de la vie.

QUESTION 26. *Adam, par son péché, a-t-il nui à ses descendants ?*

RÉPONSE. Oui, Adam, par son péché, a nui aussi à ses descendants, car il leur a transmis non seulement la convoitise, la mort et les autres peines, mais encore la nature humaine privée de la justice et de la sainteté : c'est cela qui constitue le *péché originel* transmis à ses descendants.

QUESTION 27. *Quelqu'un a-t-il été préservé de la tache du péché originel ?*

RÉPONSE. Seule, la Bienheureuse Vierge Marie a été préservée de la tache du péché originel, dès le premier instant de sa conception, en vue des mérites de Jésus-Christ et par un privilège spécial de Dieu ; aussi dit-on qu'elle a été immaculée dans sa conception.

QUESTION 28. *Que l'Église nous enseigne-t-elle à propos de l'Assomption de la sainte Vierge Marie ?*

RÉPONSE. L'Église nous enseigne que : « C'est un dogme divinement révélé que Marie, l'Immaculée Mère de Dieu toujours Vierge, à la fin du cours de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire céleste. »

Deuxième section. — Du deuxième au septième articles du Symbole; la seconde Personne de la Très Sainte Trinité et la Rédemption.

- ❖ ET EN JÉSUS-CHRIST, SON FILS UNIQUE, NOTRE SEIGNEUR ;
- ❖ QUI A ÉTÉ CONÇU DU SAINT-ESPRIT, EST NÉ DE LA VIERGE MARIE ;
- ❖ A SOUFFERT SOUS PONCE PILATE, A ÉTÉ CRUCIFIÉ, EST MORT ET A ÉTÉ ENSEVELI ;
- ❖ EST DESCENDU AUX ENFERS ; LE TROISIÈME JOUR, EST RESSUSCITÉ DES MORTS ;
- ❖ EST MONTÉ AUX CIEUX, EST ASSIS À LA DROITE DE DIEU LE PÈRE TOUT-PUISSANT ;
- ❖ D'OÙ IL VIENDRA JUGER LES VIVANTS ET LES MORTS.

QUESTION 29. *Que croyons-nous par le deuxième article du Symbole: Et en Jésus-Christ ?*

RÉPONSE. Par le deuxième article du Symbole *Et en Jésus-Christ...*, nous croyons que le Fils de Dieu, qui, étant fait homme, s'appelle Jésus-Christ, est le Fils unique du Père, notre Seigneur, vrai Dieu de vrai Dieu.

QUESTION 30. *Que croyons-nous par le troisième article du Symbole: Qui a été conçu ?*

RÉPONSE. Par le troisième article du Symbole *Qui a été conçu...*, nous croyons que le Fils de Dieu, par un miracle de la vertu du Saint-Esprit, a pris une nature humaine, c'est-à-dire un corps et une âme, dans le sein très pur de la Bienheureuse Vierge Marie, de laquelle il est né.

QUESTION 31. *Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme ?*

RÉPONSE. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous délivrer du péché, et nous restituer ainsi à la gloire du Paradis.

QUESTION 32. *Le Fils de Dieu, en se faisant homme, cessait-il d'être Dieu ?*

RÉPONSE. Non, en se faisant homme, le Fils de Dieu n'a pas cessé d'être Dieu, mais, tout en demeurant vrai Dieu, il a commencé à être aussi vrai homme.

QUESTION 33. *Combien y a-t-il de natures et de personnes en Jésus-Christ ?*

RÉPONSE. Il y a deux natures en Jésus-Christ, la Nature divine et la nature humaine ; mais il n'y a en lui qu'une seule personne, qui est la Personne du Fils de Dieu.

QUESTION 34. *Que croyons-nous par le quatrième article du Symbole: A souffert... ?*

RÉPONSE. Par le quatrième article du Symbole *A souffert...*, nous croyons que Jésus-Christ, pour racheter le genre humain par son précieux Sang, a souffert sous Ponce Pilate, procureur de Judée, a été attaché à la croix sur laquelle il est mort, puis en a été descendu et enfin enseveli.

QUESTION 35. *Que croyons-nous par ces paroles du cinquième article du Symbole: Est descendu aux enfers ?*

RÉPONSE. Par ces paroles du cinquième article du Symbole *Est descendu aux enfers*, nous croyons que l'âme de Jésus-Christ, séparée de son corps, mais toujours unie à sa divinité, est descendue aux Limbes des saints Patriarches, où les âmes des justes attendaient la rédemption promise et tant désirée.

QUESTION 36. *Que croyons-nous par les autres paroles du cinquième article du Symbole: Le troisième jour est ressuscité des morts ?*

RÉPONSE. Par les autres paroles du cinquième article du Symbole *Le troisième jour, est ressuscité des morts*, nous croyons que Jésus-Christ, le troisième jour après sa mort, a uni de nouveau son âme à son corps par sa propre puissance, pour revivre ainsi glorieux et immortel.

QUESTION 37. *Que croyons-nous par le sixième article du Symbole: Est monté ?*

RÉPONSE. Par le sixième article du Symbole *Est monté...*, nous croyons que Jésus-Christ, le quarantième jour après sa résurrection et par sa propre puissance, est monté aux cieux avec son âme et son corps, et qu'il y siège à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

QUESTION 38. *Que croyons-nous par le septième article du Symbole: D'où il viendra ?*

RÉPONSE. Par le septième article du Symbole *D'où il viendra...* nous croyons que Jésus-Christ reviendra du ciel avec ses Anges, à la fin du monde, pour juger tous les hommes et rendre alors à chacun selon ses œuvres.

Troisième Section. — Les cinq derniers articles du Symbole; la troisième Personne de la Très Sainte Trinité et l'œuvre de notre sanctification.

- ❖ JE CROIS AU SAINT-ESPRIT ;
- ❖ LA SAINTE ÉGLISE CATHOLIQUE ;
- ❖ LA COMMUNION DES SAINTS ;
- ❖ LA RÉMISSION DES PÉCHÉS ;
- ❖ LA RÉSURRECTION DE LA CHAIR ;
- ❖ LA VIE ÉTERNELLE. AINSI SOIT-IL.

QUESTION 39. *Que croyons-nous par le huitième article du Symbole : Je crois au Saint-Esprit ?*

RÉPONSE. Par le huitième article du Symbole *Je crois au Saint-Esprit*, nous croyons que le Saint-Esprit est la troisième Personne de la Très Sainte Trinité, qui procède du Père et du Fils.

QUESTION 40. *Quand le Saint-Esprit est-il descendu visiblement sur les Apôtres et quels effets a-t-il opérés en eux ?*

RÉPONSE. Le Saint-Esprit est descendu visiblement sur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Il les a confirmés dans la foi et les a remplis de l'abondance de tous ses dons pour les rendre capables de prêcher l'Évangile et de propager l'Église dans le monde entier.

QUESTION 41. *Quels effets le Saint-Esprit opère-t-il dans l'âme des fidèles ?*

RÉPONSE. Le Saint-Esprit donne aux âmes la grâce sanctifiante, les vertus infuses, ses dons et des grâces actuelles de toute sorte. Par là il sanctifie les fidèles, les éclaire et les meut, pour qu'eux-mêmes, répondant à la grâce, parviennent à la possession de la vie éternelle.

QUESTION 42. *Quels effets le Saint-Esprit opère-t-il dans l'Église ?*

RÉPONSE. Le Saint-Esprit entretient sans cesse la vie de l'Église par son secours ininterrompu. Il se l'unit à lui-même et la dirige infailliblement par ses grâces dans la voie de la vérité et de la sainteté.

QUESTION 43. *Que croyons-nous par ces paroles du neuvième article du Symbole : La sainte Église catholique ?*

RÉPONSE. Par ces paroles *La sainte Église Catholique*, nous croyons qu'il existe une société surnaturelle, visible, sainte et universelle, que Jésus-Christ a instituée pendant sa vie sur cette terre et qu'il a appelée son Église.

QUESTION 44. *Pourquoi Jésus-Christ a-t-il institué l'Église ?*

RÉPONSE. Jésus-Christ a institué l'Église pour continuer son œuvre sur la terre ; c'est-à-dire pour que dans l'Église et par elle les fruits de la Rédemption accomplie sur la croix fussent appliqués aux hommes jusqu'à la fin des siècles.

QUESTION 45. *Comment Jésus-Christ a-t-il voulu que l'Église fût gouvernée ?*

RÉPONSE. Jésus-Christ a voulu que l'Église fût gouvernée par les Apôtres, à la tête desquels il avait placé saint Pierre, et par leurs successeurs légitimes.

QUESTION 46. *Quel est le successeur légitime de saint Pierre dans le gouvernement de l'Église universelle ?*

RÉPONSE. Le successeur légitime de saint Pierre dans le gouvernement de

l'Église universelle est l'Évêque de Rome, c'est-à-dire le Pontife Romain ou Pape, parce que c'est lui qui remplace, dans la primauté de la juridiction, saint Pierre, qui fut et est mort évêque de Rome.

QUESTION 47. *Quels sont les successeurs légitimes des Apôtres ?*

RÉPONSE. De par l'institution divine, les successeurs des Apôtres sont les évêques placés par le Pontife Romain à la tête des églises particulières, que sous son autorité ils gouvernent avec pouvoir ordinaire.

QUESTION 48. *Parmi les diverses églises qui se glorifient d'être chrétiennes, quelle est donc la vraie Église fondée par Jésus-Christ ?*

RÉPONSE. Parmi les diverses églises qui se glorifient d'être chrétiennes, la vraie Église fondée par Jésus-Christ est celle qui est gouvernée par l'autorité du Pontife Romain et des évêques en communion avec lui.

QUESTION 49. *Quel pouvoir le Christ a-t-il conféré à son Église pour lui permettre d'atteindre la fin en vue de laquelle elle a été instituée ?*

RÉPONSE. Pour permettre à son Église d'atteindre la fin en vue de laquelle elle a été instituée, le Christ lui a conféré trois pouvoirs : le pouvoir d'enseigner (Magistère) ; le pouvoir de sanctifier (Ordre) ; le pouvoir de gouverner (Juridiction).

QUESTION 50. *Qu'est-ce que le pouvoir d'enseigner ?*

RÉPONSE. Le pouvoir d'enseigner est le droit et le devoir qu'a l'Église de conserver, de transmettre et de protéger la doctrine de Jésus-Christ, de la prêcher à toute créature, indépendamment de toute puissance humaine.

QUESTION 51. *À qui appartient dans l'Église le pouvoir d'enseigner ?*

RÉPONSE. Dans l'Église le pouvoir d'enseigner appartient au Pontife Romain et aux évêques qui sont en communion avec lui.

QUESTION 52. *L'Église est-elle infallible dans sa fonction d'enseignement ?*

RÉPONSE. L'Église est infallible dans sa fonction d'enseignement, quand elle propose comme devant être crues par tous des vérités révélées, ou comme devant être tenues par tous des vérités connexes avec les vérités révélées, qui se rapportent à la foi et aux mœurs, soit que cet enseignement soit donné par le magistère ordinaire et universel de l'Église, soit qu'il fasse l'objet d'un jugement solennel de l'autorité suprême.

QUESTION 53. *À qui est-il réservé de prononcer ces jugements solennels ?*

RÉPONSE. Il est réservé soit au Pontife Romain soit aux évêques réunis avec le Pontife Romain, et spécialement en concile œcuménique, de prononcer ces jugements solennels.

QUESTION 54. *Qu'entendez-vous en disant que l'Église a pouvoir de juridiction ?*

RÉPONSE. En disant que l'Église a pouvoir de juridiction, nous entendons que le Pontife Romain a dans toute l'Église et que les évêques ont dans leur diocèse un pouvoir de gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir législatif, judiciaire, administratif et coercitif nécessaire pour que puisse être atteinte la fin de l'Église.

QUESTION 55. *Qu'est-ce que le pouvoir d'ordre ?*

RÉPONSE. Le pouvoir d'ordre est le pouvoir d'accomplir les fonctions sacrées, et particulièrement celles qui ont rapport au service de l'autel. Ce pouvoir est conféré aux membres de la hiérarchie ecclésiastique et surtout aux évêques par le sacrement de l'ordre ; il tend directement au soin de la sanctification des âmes.

QUESTION 56. *Quels sont ceux qui sont hors de l'Église instituée par Jésus-Christ ?*

RÉPONSE. Ceux qui sont hors de l'Église instituée par Jésus-Christ sont :

- ceux qui n'ont pas reçu le baptême ;
- ceux qui sont manifestement apostats, hérétiques, schismatiques et les excommuniés dits *vitandi*, « à éviter ».

QUESTION 57. *Ceux qui sont hors de l'Église peuvent-ils être sauvés ?*

RÉPONSE. Ceux qui n'appartiennent en aucune manière à l'Église catholique romaine ne peuvent pas être sauvés.

Pour être sauvé, il faut appartenir à l'Église par le Baptême, la profession de la foi catholique et la soumission à l'autorité légitime (et bien sûr être en état de grâce au moment de la mort).

On peut toutefois n'appartenir à l'Église que *in voto* seulement. Se trouve dans ce cas celui qui, croyant au moins que Dieu existe et qu'il rend à chacun selon ses œuvres, a la contrition de ses péchés et la volonté de faire ce que Dieu commande pour le salut éternel (baptême, foi surnaturelle en la sainte Trinité et l'Incarnation rédemptrice, appartenance à l'Église) même s'il ne connaît tout cela que confusément sans qu'il y ait une sa faute actuelle de sa part.

QUESTION 58. *Que croyons-nous par les dernières paroles du neuvième article du Symbole : La communion des Saints ?*

RÉPONSE. Par les dernières paroles du neuvième article du Symbole *La communion des Saints*, nous croyons que, grâce à l'union intime qui relie entre eux les membres de l'Église sous leur tête unique, le Christ, il y a entre eux communication mutuelle des biens spirituels.

QUESTION 59. *Que croyons-nous par le dixième article du Symbole: La rémission des péchés ?*

RÉPONSE. Par le dixième article du Symbole *La rémission des péchés*, nous croyons que l'Église a vraiment le pouvoir de remettre les péchés, en vertu des mérites de Jésus-Christ.

QUESTION 60. *Que croyons-nous par le onzième article du Symbole: La résurrection de la chair ?*

RÉPONSE. Par le onzième article du Symbole *La résurrection de la chair*, nous croyons qu'à la fin du monde tous les morts ressusciteront pour venir au jugement général et que chaque âme reprendra alors le corps auquel elle avait été unie durant cette vie, pour ne plus jamais le perdre.

QUESTION 61. *Pourquoi Dieu veut-il que les corps des morts ressuscitent ?*

RÉPONSE. Dieu veut que les corps des morts ressuscitent pour que l'homme tout entier soit éternellement ou récompensé en Paradis ou puni en Enfer.

QUESTION 62. *Que croyons-nous par le dernier article du Symbole: La vie éternelle ?*

RÉPONSE. Par le dernier article du Symbole *La Vie éternelle*, nous croyons qu'une béatitude parfaite et sans fin attend au Paradis les élus après leur mort, tandis qu'aux réprouvés sont réservés des châtiments éternels.

CHAPITRE III

LE DÉCALOGUE

Les enfants réciteront distinctement les commandements du Décalogue.

Première section. — Les trois commandements concernant directement Dieu.

- ❖ TU N'AURAS PAS D'AUTRES DIEUX DEVANT MA FACE.
- ❖ TU NE PRENDRAS PAS LE NOM DU SEIGNEUR TON DIEU EN VAIN.
- ❖ SOUVIENS-TOI DE SANCTIFIER LES JOURS DE FÊTE.

QUESTION 63. *Qu'est-ce que Dieu défend par le premier commandement : Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face ?*

RÉPONSE. Par le premier commandement *Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face*, Dieu défend de rendre à d'autres le culte qui lui est dû.

QUESTION 64. *Quel est le culte que nous devons rendre à Dieu ?*

RÉPONSE. Le culte que nous devons rendre à Dieu, et à Dieu seul, est le culte suprême, c'est-à-dire le culte d'adoration.

QUESTION 65. *Ne devons-nous pas rendre aussi un culte aux saints et à leurs reliques ?*

RÉPONSE. Oui, nous devons rendre aussi un culte aux saints et à leurs reliques, principalement à la bienheureuse Vierge Marie, mais un culte d'un ordre différent et inférieur, un culte de vénération, par lequel nous les honorons et nous nous assurons leur protection.

QUESTION 66. *Faut-il aussi honorer et vénérer les saintes images ?*

RÉPONSE. Oui, il faut rendre aux saintes images l'honneur et la vénération qui leur sont dus, parce que l'honneur qu'on leur rend remonte jusqu'aux modèles qu'elles représentent.

QUESTION 67. *Qu'est-ce que Dieu défend par le second commandement : Tu ne prendras pas le nom du Seigneur ton Dieu en vain ?*

RÉPONSE. Par le second commandement *Tu ne prendras pas le nom du Seigneur ton Dieu en vain*, Dieu défend toute irrévérence à l'égard de son nom.

QUESTION 68. *N'est-il pas aussi défendu de prendre en vain le nom des saints ?*

RÉPONSE. Il est aussi défendu de prendre en vain le nom des saints, et particulièrement celui de la bienheureuse Vierge Marie, pour cette même raison que nous devons les vénérer.

QUESTION 69. *Qu'est-ce que Dieu nous ordonne par le troisième commandement : Souviens-toi de sanctifier les jours de fête ?*

RÉPONSE. Par le troisième commandement *Souviens-toi de sanctifier les jours de fête*, Dieu nous ordonne de célébrer par le culte divin les jours de fête, c'est-à-dire les jours qui lui sont consacrés, et de nous abstenir des occupations et des travaux corporels, selon les prescriptions de l'autorité légitime.

Deuxième section. — Les sept commandements du Décalogue concernant Dieu au travers de notre prochain et de nous-même.

- ❖ HONORE TON PÈRE ET TA MÈRE.
- ❖ TU NE TUERAS POINT.
- ❖ TU NE COMMETTRAS POINT D'ADULTÈRE.
- ❖ TU NE VOLERAS POINT.
- ❖ TU NE PORTERAS POINT DE FAUX TÉMOIGNAGE CONTRE TON PROCHAIN.
- ❖ TU NE CONVOITERAS POINT SA FEMME.
- ❖ TU NE DÉSIRERAS POINT SES BIENS.

QUESTION 70. *Qu'est-ce que Dieu nous ordonne par le quatrième commandement : Honore ton père et ta mère ?*

RÉPONSE. Par le quatrième commandement *Honore ton père et ta mère*, Dieu nous ordonne de rendre à nos parents et à ceux qui les représentent l'honneur qui leur est dû ; à cet honneur il faut rattacher : l'amour, le respect, l'obéissance et le culte.

QUESTION 71. *Devons-nous seulement honorer nos parents ?*

RÉPONSE. Nous devons non seulement honorer nos parents, mais encore les assister et particulièrement dans leurs besoins spirituels et corporels.

QUESTION 72. *Ce commandement prescrit-il seulement les devoirs des enfants envers leurs parents ?*

RÉPONSE. Ce commandement ne prescrit pas seulement les devoirs des enfants envers leurs parents ; mais il prescrit encore, indirectement, les devoirs des époux entre eux et envers leurs enfants, ainsi que les droits et les devoirs réciproques des inférieurs et des supérieurs, des ouvriers et des patrons.

QUESTION 73. *Quels sont les devoirs des parents envers leurs enfants ?*

RÉPONSE. Les devoirs des parents envers leurs enfants, devoirs issus du droit naturel, sont : leur donner une bonne éducation, surtout religieuse et morale, et pourvoir à leur bien temporel dans la mesure de leurs moyens.

QUESTION 74. *Qu'est-ce que Dieu défend par le cinquième commandement : Tu ne tueras point ?*

RÉPONSE. Par le cinquième commandement *Tu ne tueras point*, Dieu défend de donner la mort, ou de causer du tort, soit dans son corps, soit dans son âme, au prochain ou à soi-même ou d'y coopérer.

QUESTION 75. *Qu'est-ce que Dieu défend par le sixième commandement : Tu ne commettras point d'adultère ?*

RÉPONSE. Par le sixième commandement *Tu ne commettras point d'adultère*, Dieu défend non seulement l'infidélité dans le mariage, mais encore tout autre péché extérieur contre la chasteté, et tout ce qui peut conduire au péché d'impureté.

QUESTION 76. *Qu'est-ce que Dieu défend par le septième commandement : Tu ne voleras point ?*

RÉPONSE. Par le septième commandement *Tu ne voleras point*, Dieu défend de prendre injustement le bien des autres et de leur causer illégitimement du tort ou de coopérer à ces actions.

QUESTION 77. *Qu'est-ce que Dieu défend par le huitième commandement : Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain ?*

RÉPONSE. Par le huitième commandement *Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain*, Dieu défend le mensonge, le faux serment et toute parole qui peut faire du tort au prochain.

QUESTION 78. *Qu'est-ce que Dieu défend par le neuvième commandement : Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain ?*

RÉPONSE. Par le neuvième commandement *Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain*, Dieu défend non seulement tout désir mauvais de ce genre, mais aussi tout péché intérieur contre la chasteté, comme il défend expressément tout péché extérieur par le sixième commandement.

QUESTION 79. *Qu'est-ce que Dieu défend par le dixième commandement : Tu ne désireras point les biens de ton prochain ?*

RÉPONSE. Par le dixième commandement du Décalogue *Tu ne désireras point les biens de ton prochain*, Dieu défend de désirer injustement et d'une façon désordonnée le bien d'autrui.

QUESTION 80. *En quoi se résument tous les commandements du Décalogue ?*

RÉPONSE. Tous les commandements du Décalogue se résument en ceux-ci : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, et ton prochain comme toi-même.

QUESTION 81. *Tous les hommes sont-ils tenus d'observer aussi leurs devoirs d'état ?*

RÉPONSE. Oui, tous les hommes sont tenus d'observer aussi leurs devoirs d'état : c'est-à-dire les devoirs auxquels chacun est astreint du fait de sa condition ou de son emploi.

CHAPITRE IV

LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

Les enfants réciteront distinctement les commandements de l'Église.

QUESTION 82. *Combien y a-t-il de commandements de l'Église ?*

RÉPONSE. Il y a beaucoup de commandements de l'Église et un catholique les doit tous observer ; mais au début de ce *Catéchisme catholique* cinq seulement ont été énumérés, qui se rapportent davantage à la vie spirituelle ordinaire de tous les fidèles.

Première section. — Le premier commandement de l'Église.

❖ LES DIMANCHES ET AUTRES JOURS DE FÊTE DE PRÉCEPTÉ, IL FAUT ENTENDRE LA MESSE ET S'ABSTENIR DES ŒUVRES SERVILES.

QUESTION 83. *Que prescrit l'Église par le premier commandement ?*

RÉPONSE. Par le premier commandement l'Église prescrit la manière de sanctifier le dimanche et les autres fêtes de précepté ; ce que l'on fait surtout en entendant la messe et en s'abstenant d'œuvres serviles.

QUESTION 84. *Qu'appelle-t-on œuvres serviles ?*

RÉPONSE. On appelle *œuvres serviles* les œuvres qui sont faites habituellement par les serviteurs et les salariés ; ce sont celles qu'on accomplit principalement à l'aide des forces du corps et principalement pour l'utilité corporelle.

QUESTION 85. *Y a-t-il certaines œuvres serviles qui sont permises les dimanches et fêtes de précepté ?*

RÉPONSE. Les dimanches et fêtes de précepté, sont permises les œuvres serviles qui se rapportent prochainement au culte de Dieu ou aux nécessités ordinaires des services domestiques ou publics, celles que commande la charité, celles qui ne peuvent être omises sans inconvénient grave ou celles qu'autorise une coutume approuvée.

QUESTION 86. *Outre l'assistance à la messe, à quelles œuvres convient-il que le chrétien s'adonne les dimanches et fêtes de précepté ?*

RÉPONSE. Outre l'assistance à la messe il convient que, les dimanches et fêtes de précepté, le chrétien s'adonne selon son pouvoir aux œuvres de piété et de religion, surtout en assistant aux cérémonies religieuses, aux prédications et aux cours d'enseignement religieux.

Deuxième section. — Le second commandement de l'Église.

❖ AUX JOURS PRESCRITS PAR L'ÉGLISE, IL FAUT S'ABSTENIR DE MANGER DE LA VIANDE ET OBSERVER LE JEÛNE.

QUESTION 87. *Que prescrit l'Église par le second commandement ?*

RÉPONSE. Par le second commandement l'Église prescrit qu'aux jours fixés par elle nous gardions ou le jeûne seulement ou l'abstinence de viande seulement ou à la fois le jeûne et l'abstinence.

QUESTION 88. *Qu'ordonne la loi du jeûne seul ?*

RÉPONSE. La loi du jeûne seul ordonne que l'on ne fasse qu'un repas complet par jour, mais elle n'empêche pas de prendre quelque nourriture le matin et le soir en observant, pour la quantité et la qualité des aliments, la coutume approuvée dans l'endroit.

QUESTION 89. *Que défend la loi de la seule abstinence de viande ?*

RÉPONSE. La loi de la seule abstinence de viande défend de manger de la viande ou d'utiliser du jus de viande, mais elle ne défend pas de manger des œufs, des laitages et d'utiliser tous les assaisonnements, même à la graisse animale.

QUESTION 90. *Quels sont les jours où ces lois obligent ?*

RÉPONSE. À moins de permission accordée par l'autorité légitime :

- la loi de la seule abstinence oblige tous les vendredis ;
- la loi de l'abstinence et du jeûne réunis oblige le mercredi des cendres, les vendredis et samedis du Carême, aux Quatre-temps, aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, de la Toussaint et de Noël ;
- la loi du jeûne seul oblige tous les autres jours du Carême, sauf les dimanches.

QUESTION 91. *Y a-t-il des jours où ces lois cessent d'obliger ?*

RÉPONSE. Ces lois cessent d'obliger les dimanches et fêtes de précepte, le Samedi-Saint après midi, mais obligent aux fêtes de précepte tombant en Carême. On n'anticipe pas les Vigiles.

QUESTION 92. *Qui sont ceux qui doivent observer l'abstinence et le jeûne ?*

RÉPONSE. À moins de dispense ou d'excuse légitime, doivent observer l'abstinence tous ceux qui, jouissant suffisamment de leur raison, ont atteint l'âge de sept ans ; et le jeûne, tous ceux qui ont dépassé l'âge de vingt et un ans jusqu'au début de leur soixantième année.

N. B. Les commandements de l'Église doivent être précisés ou mis à jour, et différenciés selon les pays. Reportez-vous au supplément *Quelques lois de l'Église*.

Troisième section. — Les troisième et quatrième commandements de l'Église.

❖ IL FAUT CONFESSER SES PÉCHÉS AU MOINS UNE FOIS L'AN.

❖ IL FAUT RECEVOIR LE SACREMENT D'EUCARISTIE AU MOINS AU TEMPS DE PÂQUES.

QUESTION 93. *Que prescrit l'Église par le troisième commandement ?*

RÉPONSE. Par le troisième commandement l'Église prescrit que les fidèles, une fois parvenus à l'âge de raison, fassent une confession au moins annuelle de leurs péchés mortels qui n'ont pas été directement remis dans les confessions précédentes.

QUESTION 94. *Que prescrit l'Église par le quatrième commandement ?*

RÉPONSE. Par le quatrième commandement l'Église prescrit que tout fidèle ayant atteint l'âge de raison reçoive la sainte Eucharistie au moins au temps de Pâques.

QUESTION 95. *Pourquoi l'Église ajoute-t-elle les mots « au moins » aux troisième et quatrième commandements ?*

RÉPONSE. L'Église ajoute les mots *au moins* aux troisième et quatrième commandements pour enseigner qu'il convient grandement et qu'elle désire que les fidèles, même ceux qui n'ont que des péchés véniels ou des péchés mortels déjà directement remis, se confessent plus souvent; et que fréquemment, ou même chaque jour, ils s'approchent avec piété de la table eucharistique.

QUESTION 96. *Le précepte de la communion, s'il n'a pas été accompli au temps pascal, cesse-t-il d'obliger ?*

RÉPONSE. Le précepte de la communion, s'il n'a pas été accompli au temps pascal, ne cesse point d'obliger et il doit être accompli, aussitôt que possible, dans la même année.

QUESTION 97. *Obéit-on au précepte de la confession annuelle ou de la communion pascale par une confession ou une communion sacrilèges ou par une confession volontairement nulle ?*

RÉPONSE. On n'obéit pas au précepte de la confession annuelle ou de la communion pascale par une confession ou une communion sacrilèges ni par une confession volontairement nulle, mais au contraire le précepte est rendu plus pressant à cause du nouveau péché.

Quatrième section. — Le cinquième commandement de l'Église.

❖ IL FAUT SUBVENIR AUX NÉCESSITÉS DE L'ÉGLISE ET DU CLERGÉ.

QUESTION 98. *Que prescrit l'Église par le cinquième commandement ?*

RÉPONSE. Par le cinquième commandement l'Église enseigne aux fidèles le précepte divin de subvenir aux besoins matériels de l'Église et du clergé selon les statuts particuliers et les coutumes approuvées.

QUESTION 99. *Pourquoi cela est-il prescrit ?*

RÉPONSE. Cela est prescrit parce qu'il est juste que les fidèles fournissent aux ministres des choses saintes, qui travaillent pour leur salut, ce dont ils ont besoin pour subvenir aux dépenses du culte divin et pour vivre honorablement.

CHAPITRE V

LA GRÂCE

QUESTION 100. *Qu'est-ce que la grâce ?*

RÉPONSE. La grâce est un don surnaturel accordé gratuitement par Dieu à la créature raisonnable et destiné à obtenir la vie éternelle.

QUESTION 101. *Combien y a-t-il de sortes de grâce ?*

RÉPONSE. Il y a deux sortes de grâce, la grâce habituelle, ou sanctifiante, et la grâce actuelle.

QUESTION 102. *Qu'est-ce que la grâce habituelle ?*

RÉPONSE. La grâce habituelle est une qualité surnaturelle inhérente à l'âme par laquelle l'homme devient participant de la nature divine, temple de l'Esprit-Saint, ami et fils adoptif de Dieu, héritier de la gloire céleste et ainsi capable de produire des actes qui méritent la vie éternelle.

QUESTION 103. *La grâce habituelle est-elle nécessaire pour obtenir la vie éternelle ?*

RÉPONSE. La grâce habituelle est absolument nécessaire à tous les hommes, même aux petits enfants, pour obtenir la vie éternelle.

QUESTION 104. *Comment perd-on la grâce habituelle ?*

RÉPONSE. On perd la grâce habituelle par le péché mortel.

QUESTION 105. *Qu'est-ce que la grâce actuelle ?*

RÉPONSE. La grâce actuelle est un secours surnaturel de Dieu par lequel il éclaire notre intelligence et meut notre volonté à faire le bien et à éviter le mal en vue de la vie éternelle.

QUESTION 106. *La grâce actuelle nous est-elle nécessaire ?*

RÉPONSE. La grâce actuelle nous est absolument nécessaire pour faire le bien et éviter le mal en vue de la vie éternelle.

CHAPITRE VI

LA PRIÈRE

*Les enfants réciteront distinctement et pieusement
l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique.*

Première section. — Notions générales.

QUESTION 107. *Qu'est-ce que la prière ?*

RÉPONSE. La prière est une pieuse élévation de l'âme vers Dieu, pour l'adorer, lui rendre grâces de ses bienfaits, demander le pardon des péchés et solliciter ce qui est nécessaire ou utile à notre prochain ou à nous-mêmes.

QUESTION 108. *Est-il nécessaire de prier ?*

RÉPONSE. Il nous est nécessaire de prier, parce que telle est la volonté de Dieu, et parce que Dieu n'accorde généralement les secours dont nous avons un perpétuel besoin que si nous les lui demandons.

QUESTION 109. *À qui la prière est-elle adressée ?*

RÉPONSE. Toute prière est adressée à Dieu qui seul peut nous accorder ce que nous demandons ; mais nous prions encore tous ceux qui sont au ciel, spécialement la Très Sainte Vierge Marie, et même les âmes du Purgatoire, afin qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu.

QUESTION 110. *À quelles conditions une prière est-elle efficace ?*

RÉPONSE. Pour qu'une prière soit efficace, elle doit être faite : au nom du Christ-Jésus, sur les mérites de qui elle s'appuie ; avec piété, foi, espérance, humilité, et persévérance.

QUESTION 111. *Quelle est la prière la plus parfaite ?*

RÉPONSE. La plus parfaite des prières est l'Oraison Dominicale ou *Notre Père* ; on lui ajoute d'ordinaire la Salutation Angélique ou *Je vous salue, Marie*.

Deuxième section. — L'Oraison Dominicale.

- ❖ NOTRE PÈRE QUI ÊTES AUX CIEUX,
- ❖ QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIÉ,
- ❖ QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE,
- ❖ QUE VOTRE VOLONTÉ SOIT FAITE SUR LA TERRE COMME AU CIEL.
- ❖ DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN DE CHAQUE JOUR, [*ou*: ... NOTRE PAIN QUOTIDIEN]
- ❖ PARDONNEZ-NOUS NOS OFFENSES COMME NOUS PARDONNONS À CEUX QUI NOUS ONT OFFENSÉS,

❖ ET NE NOUS LAISSEZ PAS SUCCOMBER À LA TENTATION,

❖ MAIS DÉLIVREZ-NOUS DU MAL. AINSI SOIT-IL.

QUESTION II2. *Pourquoi le Notre Père est-il appelé « Oraison Dominicale » ?*

RÉPONSE. Le *Notre Père* est appelé « Oraison Dominicale » (du mot latin, *Dominus*, Seigneur) parce qu'il nous a été enseigné par Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

QUESTION II3. *Qui invoquons-nous par les mots : Notre Père ?*

RÉPONSE. Par les mots *Notre Père*, nous invoquons Dieu comme un père très tendre ; nous exprimons par là notre amour et notre confiance en lui, et nous nous concilions sa bienveillance et sa miséricorde.

QUESTION II4. *Que demandons-nous par la première demande : Que votre nom... ?*

RÉPONSE. Par la première demande *Que votre nom...*, nous demandons que le saint nom de Dieu soit connu de tous les hommes, et glorifié par eux de cœur, des lèvres et en bonnes œuvres.

QUESTION II5. *Que demandons-nous par la seconde demande : Que votre règne... ?*

RÉPONSE. Par la seconde demande *Que votre règne...*, nous demandons qu'en ce monde Dieu règne sur nous et sur tous les hommes par sa grâce, et sur la société et les nations par sa loi, afin que nous puissions ensuite participer à sa gloire éternelle dans le ciel.

QUESTION II6. *Que demandons-nous par la troisième demande : Que votre volonté... ?*

RÉPONSE. Par la troisième demande *Que votre volonté...*, nous demandons que tous les hommes qui sont sur terre fassent, comme tous les saints et les Anges du Ciel et comme les âmes du Purgatoire, avec amour, toujours et en tout, la volonté de Dieu.

QUESTION II7. *Que demandons-nous par la quatrième demande : Donnez-nous... ?*

RÉPONSE. Par la quatrième demande *Donnez-nous...*, nous demandons que Dieu nous accorde et le pain spirituel, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire à la vie spirituelle de notre âme, notamment le pain eucharistique, et le pain corporel, c'est-à-dire tout ce qui est nécessaire au soutien du corps.

QUESTION II8. *Que demandons-nous par la cinquième demande : Pardonnez-nous... ?*

RÉPONSE. Par la cinquième demande *Pardonnez-nous...*, nous demandons à Dieu qu'il nous fasse grâce des péchés que nous avons commis contre lui, et

des peines que nous avons méritées pour ces péchés, comme nous pardonnons les offenses que nos ennemis nous ont faites à nous-mêmes.

QUESTION 119. *Que demandons-nous par la sixième demande: Et ne nous laissez pas succomber... ?*

RÉPONSE. Par la sixième demande *Et ne nous laissez pas succomber...*, reconnaissant notre faiblesse, nous recourons à Dieu, nous le prions de nous délivrer des tentations ou au moins de nous donner les secours de sa grâce afin que nous surmontions les tentations.

QUESTION 120. *Que demandons-nous par la septième demande: Mais délivrez-nous... ?*

RÉPONSE. Par la septième demande *Mais délivrez-nous...*, nous demandons surtout que Dieu nous libère de ce mal spirituel qu'est le péché et par là du diable qui nous pousse au péché, mais aussi de tous les autres maux, au moins de ceux qui peuvent nous fournir des occasions de chute.

Troisième section. — La Salutation Angélique.

❖ JE VOUS SALUE, MARIE, PLEINE DE GRÂCE, LE SEIGNEUR EST AVEC VOUS ; VOUS ÊTES BÉNIE ENTRE TOUTES LES FEMMES, ET JÉSUS, LE FRUIT DE VOS ENTRAILLES, EST BÉNI.

❖ SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU, PRIEZ POUR NOUS, PAUVRES PÉCHEURS, MAINTENANT ET À L'HEURE DE NOTRE MORT. AINSI SOIT-IL.

QUESTION 121. *De qui sont ces paroles de la Salutation Angélique: Je vous salue [Marie]... femmes ?*

RÉPONSE. Dans la Salutation Angélique, les paroles *Je vous salue [Marie]... femmes*, sont de l'Archange saint Gabriel, annonçant à la Sainte Vierge le Mystère de l'Incarnation ; de là vient le nom de *Salutation Angélique* donné à cette prière.

QUESTION 122. *De qui sont ces paroles: Le fruit de vos entrailles est béni ; et que signifient-elles ?*

RÉPONSE. Les paroles *Le fruit de vos entrailles est béni*, sont de sainte Élisabeth, recevant chez elle la Sainte Vierge ; elles signifient que le Christ, Notre-Seigneur, fils de la Vierge Marie, est béni par-dessus tout, dans les siècles des siècles.

QUESTION 123. *De qui sont ces mots: Sainte Marie,... à l'heure de notre mort ; et que demandons-nous en les prononçant ?*

RÉPONSE. Les mots *Sainte Marie,... à l'heure de notre mort*, ont été ajoutés par l'Église ; par eux nous demandons le patronage de la Sainte Vierge dans toutes nos difficultés et particulièrement à l'heure de notre mort.

QUESTION 124. *La Sainte Vierge Marie est-elle vraiment la Mère de Dieu ?*

RÉPONSE. La Sainte Vierge Marie est vraiment la Mère de Dieu, puisqu'elle a conçu et mis au monde, selon la nature humaine, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est vrai Dieu et vrai homme.

QUESTION 125. *La Sainte Vierge Marie, qui est Mère de Dieu, est-elle aussi notre Mère ?*

RÉPONSE. La Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, est aussi notre Mère, par l'adoption qui fait de nous les frères de son Fils, comme l'a confirmé le Christ-Jésus lui-même mourant sur la Croix.

QUESTION 126. *Quel profit reçoit-on en honorant la Sainte Vierge d'une tendre piété ?*

RÉPONSE. Ceux qui honorent la Sainte Vierge d'une tendre piété y trouvent ce grand avantage qu'ils sont aimés en retour et protégés par elle avec une particulière affection maternelle.

CHAPITRE VII

LES SACREMENTS

Les enfants énumèreront les sacrements de la Loi nouvelle.

Première section. — Notions générales.

❖ BAPTÊME. CONFIRMATION. SAINTE EUCHARISTIE.
PÉNITENCE. EXTRÊME-ONCTION. ORDRE. MARIAGE.

QUESTION 127. *Qu'entend-on par ces mots : Sacrement de la Loi nouvelle ?*

RÉPONSE. Par ces mots *Sacrement de la Loi nouvelle*, on entend un signe sensible institué par Jésus-Christ pour signifier la grâce et la conférer à ceux qui reçoivent dignement le Sacrement.

QUESTION 128. *Quelle grâce les sacrements nous confèrent-ils ?*

RÉPONSE. Les sacrements nous confèrent la grâce sanctifiante, ou son accroissement, et la grâce sacramentelle, c'est-à-dire un droit et des secours spéciaux qui nous permettent d'atteindre la fin de chaque Sacrement.

QUESTION 129. *Quels sont les sacrements des morts et quels sont les sacrements des vivants ?*

RÉPONSE. Les *sacrements des morts* sont le Baptême et la Pénitence ; tous les autres sont les *sacrements des vivants*.

QUESTION 130. *Pourquoi appelle-t-on le Baptême et la Pénitence les sacrements des morts et tous les autres les sacrements des vivants ?*

RÉPONSE. Le Baptême et la Pénitence sont appelés les *sacrements des morts* parce qu'ils ont été avant tout institués pour ceux qui, à cause du péché, sont privés de la vie surnaturelle, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante ; les autres sont appelés les *sacrements des vivants* parce qu'il n'est pas permis de les recevoir, si l'on n'a déjà la vie surnaturelle.

QUESTION 131. *Quel péché commet celui qui approche des sacrements des vivants avec une conscience chargée d'un péché mortel ?*

RÉPONSE. Celui qui approche des sacrements des vivants avec une conscience chargée d'un péché mortel, non seulement ne reçoit pas la grâce, mais encore commet un péché grave de sacrilège.

QUESTION 132. *Quels sont les sacrements qui ne peuvent être reçus qu'une fois ?*

RÉPONSE. Les sacrements qui ne peuvent être reçus qu'une fois sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, parce qu'ils impriment dans l'âme un caractère ineffaçable.

Deuxième section. — Les sacrements en particulier : le Baptême.

QUESTION 133. *Qu'est-ce que le sacrement de Baptême ?*

RÉPONSE. Le sacrement de Baptême est un sacrement sous forme d'ablution, institué par Jésus-Christ. Par ce sacrement le baptisé devient membre de la véritable Église de Jésus-Christ ; il obtient la rémission du péché originel et de tous les péchés actuels qu'il aurait commis, avec toute la peine qui leur est due ; enfin il devient capable de recevoir les autres sacrements.

QUESTION 134. *Quels devoirs contracte le baptisé ?*

RÉPONSE. Le baptisé est tenu de professer la foi en Jésus-Christ dans l'Église catholique et d'observer les commandements de Jésus-Christ et de l'Église catholique.

QUESTION 135. *Le Baptême est-il nécessaire à tous pour être sauvé ?*

RÉPONSE. Le Baptême est nécessaire à tous pour être sauvé, puisque Jésus-Christ a dit : « Nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans le royaume de Dieu ».

QUESTION 136. *Qui peut conférer le Baptême en cas de nécessité ?*

RÉPONSE. En cas de nécessité toute personne peut conférer le Baptême non solennel. La personne qui baptise verse un peu d'eau naturelle sur la tête de celui qu'elle baptise et prononce en même temps les paroles suivantes : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ».

Troisième section. — Les sacrements en particulier : la Confirmation.

QUESTION 137. *Qu'est-ce que le Sacrement de Confirmation ?*

RÉPONSE. Le sacrement de Confirmation est un sacrement institué par Jésus-Christ pour nous conférer une grâce spéciale et les dons du Saint-Esprit, par lesquels le confirmé, comme un parfait soldat du Christ, est affermi dans sa foi pour pouvoir la confesser en œuvres et en paroles.

QUESTION 138. *En plus du Baptême et de l'état de grâce, quelles dispositions doit présenter celui qui s'approche du sacrement de Confirmation ?*

RÉPONSE. En plus du Baptême et de l'état de grâce, il faut que celui qui va être confirmé, s'il a l'usage de sa raison, connaisse les principaux mystères de la foi et les autres vérités concernant le sacrement qu'il doit recevoir.

QUESTION 139. *Le sacrement de Confirmation est-il absolument nécessaire pour être sauvé ?*

RÉPONSE. Le sacrement de Confirmation n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé, mais il n'est pas permis de le négliger, puisqu'il est pour nous un moyen d'obtenir plus facilement et plus pleinement notre salut.

Quatrième section. — Les sacrements en particulier : la sainte Eucharistie.

QUESTION 140. *Qu'est-ce que la sainte Eucharistie ?*

RÉPONSE. La sainte Eucharistie, qui signifie *grâce excellente, action de grâces*, est le don très divin du Rédempteur et le mystère de la foi dans lequel, sous les espèces ou apparences du pain du vin, Jésus-Christ lui-même est contenu, offert, pris en nourriture. L'Eucharistie étant en même temps Sacrifice et Sacrement de la Loi nouvelle.

LA PRÉSENCE RÉELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS LA SAINTE EUCHARISTIE

QUESTION 141. *Quand Jésus-Christ a-t-il institué la sainte Eucharistie ?*

RÉPONSE. Jésus-Christ a institué la sainte Eucharistie pendant la dernière Cène avant sa Passion, quand, ayant pris du pain, il rendit grâces et le donna à ses disciples en leur disant : « Prenez et mangez, ceci est mon Corps » ; et quand ensuite, ayant pris le calice, il le leur donna en disant : « Buvez, car ceci est mon Sang », et qu'il ajouta : « Faites ceci en mémoire de moi ».

QUESTION 142. *Que se passa-t-il, quand Jésus-Christ prononça les paroles de la consécration sur le pain et le vin ?*

RÉPONSE. Quand Jésus-Christ prononça les paroles de la consécration sur le pain et le vin, il se produisit une merveilleuse et singulière conversion de toute la substance du pain au Corps, et de toute la substance du vin au Sang de Jésus-Christ, tandis que demeuraient seules les apparences du pain et du vin.

QUESTION 143. *Que voulut Jésus-Christ en ajoutant ces paroles : Faites ceci en mémoire de moi ?*

RÉPONSE. En ajoutant ces paroles *Faites ceci en mémoire de moi*, Jésus-Christ a institué ses Apôtres prêtres du Nouveau Testament, et il leur a commandé, à eux et à leurs successeurs dans le Sacerdoce, de consacrer, d'offrir et de distribuer son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin, comme il venait de le faire lui-même.

QUESTION 144. *À quel moment les prêtres exercent-ils ce pouvoir et accomplissent-ils ce précepte ?*

RÉPONSE. Les prêtres exercent ce pouvoir et accomplissent ce précepte, quand, tenant la place de Jésus-Christ, ils célèbrent le saint Sacrifice de la Messe.

QUESTION 145. *Que se passe-t-il donc quand, à la Messe, le Prêtre prononce sur le pain et le vin les paroles de la consécration ?*

RÉPONSE. Quand, à la Messe, le prêtre prononce sur le pain et le vin les paroles de la consécration, le Corps et le Sang de Notre-Seigneur Jésus-

Christ, avec son âme et sa divinité, deviennent vraiment, réellement et substantiellement présents sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

QUESTION 146. *Quelle est la matière à employer et quelles sont les paroles nécessaires pour la consécration de la sainte Eucharistie ?*

RÉPONSE. La matière à employer dans la Consécration Eucharistique est le pain de froment et le vin de la vigne ; les paroles nécessaires à cette consécration sont les paroles mêmes que le Christ, Notre-Seigneur, a prononcées sur le pain et le vin à la dernière Cène.

LE SAINT-SACRIFICE DE LA MESSE

QUESTION 147. *La Messe est-elle le vrai et propre sacrifice de la Loi nouvelle ?*

RÉPONSE. La Messe est le vrai et propre sacrifice de la Loi nouvelle, dans lequel Jésus-Christ, par le ministère du prêtre, offre à Dieu son Père, dans une immolation mystique et non sanglante, son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin, en représentation et en souvenir du Sacrifice de la Croix.

QUESTION 148. *Le Sacrifice de la Messe forme-t-il un même et unique sacrifice avec le Sacrifice de la Croix ?*

RÉPONSE. Le Sacrifice de la Messe forme un même et unique sacrifice avec celui de la Croix qu'il renouvelle, puisqu'une seule et même victime y est offerte et que le même Prêtre qui s'est offert sur la Croix s'offre maintenant par ses ministres ; seul le mode de l'oblation diffère.

QUESTION 149. *Comment les fruits du Sacrifice de la Croix nous sont-ils appliqués par le Sacrifice de la Messe ?*

RÉPONSE. Les fruits du Sacrifice de la Croix nous sont appliqués par le Sacrifice de la Messe en ce que Dieu, apaisé par cette immolation, nous accorde les grâces que Jésus-Christ nous a méritées au prix de son Sang.

QUESTION 150. *Quelle est la meilleure manière d'assister au Sacrifice de la Messe ?*

RÉPONSE. La meilleure manière d'assister au Sacrifice de la Messe est pour les fidèles présents d'offrir à Dieu la divine victime, en union avec le prêtre ; de repasser en leur esprit le Sacrifice de la Croix ; et, par la communion sacramentelle, ou au moins spirituelle, de s'unir au Christ-Jésus lui-même.

LE SACREMENT DE LA SAINTE EUCHARISTIE

QUESTION 151. *Qu'est-ce que le sacrement de la sainte Eucharistie ?*

RÉPONSE. Le sacrement de la sainte Eucharistie est un sacrement institué par Jésus-Christ, dans lequel Jésus-Christ lui-même, auteur de la grâce, est contenu vraiment, réellement et substantiellement, sous les espèces ou apparences du pain et du vin, pour la nourriture spirituelle de nos âmes.

QUESTION 152. *Que faut-il pour recevoir dignement l'Eucharistie ?*

RÉPONSE. Pour recevoir dignement l'Eucharistie, il faut, comme pour tous les sacrements reçus après le Baptême, être baptisé, et, comme pour tous les Sacrements des vivants, être en état de grâce ; de plus, sous peine de péché mortel, il faut être à jeun.

QUESTION 153. *Qu'est-ce qu'être à jeun ?*

RÉPONSE. Être à jeun, c'est n'avoir rien pris par manière de nourriture ou de breuvage ou même de médicament depuis minuit jusqu'au moment de la communion.

QUESTION 154. *Quel péché commet celui qui communie sans être à jeun ?*

RÉPONSE. Celui qui communie sans être à jeun commet un péché mortel de sacrilège.

QUESTION 155. *Quand est-il permis de communier sans être à jeun ?*

RÉPONSE. On peut communier sans être à jeun, quand il y a danger de mort ou nécessité d'empêcher la profanation du Sacrement.

QUESTION 156. *Quels sont les malades qui peuvent communier sans être à jeun ?*

RÉPONSE. Les malades qui sont alités depuis un mois, sans espoir certain d'une prochaine guérison, peuvent, sur l'avis prudent de leur confesseur, communier une ou deux fois par semaine, même s'ils ont pris auparavant quelque médicament ou quelque breuvage.

N. B. La loi du jeûne eucharistique a été modifiée. Le jeûne total depuis minuit demeurant spécialement recommandé, il est commandé de jeûner avant la communion *au moins* :

- pendant trois heures pour les aliments solides et les boissons alcoolisées ;
- pendant une heure pour les boissons non alcoolisées.

L'eau et les *vrais* médicaments peuvent être pris sans limite de temps. Pour le prêtre célébrant, les heures se comptent avant le commencement de la sainte Messe.

QUESTION 157. *Que faut-il pour communier en outre dévotement ?*

RÉPONSE. Pour communier en outre dévotement il faut s'y préparer avec soin et faire ensuite une action de grâces convenable, suivant les forces, la condition et les devoirs de chacun.

QUESTION 158. *En quoi consiste la préparation à la sainte Communion ?*

La préparation à la sainte Communion consiste à méditer pendant quelque temps, avec attention et dévotion, sur ce qu'on va recevoir, et à s'exercer avec soin à produire des actes de foi, d'espérance, de charité et de contrition.

QUESTION 159. *En quoi consiste l'action de grâces qui suit la sainte Communion ?*

RÉPONSE. L'action de grâces qui suit la sainte Communion consiste à méditer pendant quelque temps, avec attention et dévotion, sur ce que l'on a

reçu, et à faire des actes de foi, d'espérance, de charité, de bon propos, de remerciement et de demande.

QUESTION 160. *Quels sont les effets de l'Eucharistie chez ceux qui la reçoivent dignement et avec dévotion ?*

RÉPONSE. L'Eucharistie produit, chez ceux qui la reçoivent dignement et avec dévotion, les effets suivants :

- elle augmente la grâce sanctifiante et la ferveur de la charité ;
- elle remet les péchés véniels ;
- elle est d'un grand secours pour la persévérance finale, en diminuant la concupiscence, en préservant des péchés mortels, en fortifiant l'âme pour la pratique des bonnes œuvres.

Cinquième section. — Les sacrements en particulier : la Pénitence.

QUESTION 161. *Qu'est-ce que le sacrement de Pénitence ?*

RÉPONSE. Le sacrement de Pénitence est un sacrement institué par Jésus-Christ pour réconcilier les fidèles avec Dieu lui-même, toutes les fois qu'ils sont tombés dans le péché après le baptême.

QUESTION 162. *Quand Jésus-Christ a-t-il institué ce sacrement ?*

RÉPONSE. Jésus-Christ a principalement institué ce sacrement, quand il a soufflé sur ses disciples réunis après sa résurrection, en disant : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

QUESTION 163. *Quel est le ministre légitime du sacrement de Pénitence ?*

RÉPONSE. Le ministre légitime du sacrement de Pénitence est le prêtre dûment autorisé à entendre les confessions.

QUESTION 164. *Quels péchés sont matière du Sacrement de Pénitence ?*

RÉPONSE. Sont matière nécessaire du sacrement de Pénitence les péchés mortels, commis après le Baptême, qui n'ont jamais été remis directement en vertu du pouvoir des clés ; mais on peut aussi, et avec profit, confesser les péchés véniels, et les péchés mortels déjà directement remis.

QUESTION 165. *Quelles sont les parties de ce Sacrement ?*

RÉPONSE. Les parties de ce sacrement sont les actes du pénitent, qui en sont la matière ; et l'absolution donnée par le prêtre légitime, qui en est la forme.

❖ LES ACTES DU PÉNITENT

QUESTION 166. *Qu'est-ce qui est requis, de la part du pénitent, pour recevoir dignement le sacrement de Pénitence ?*

RÉPONSE. Pour recevoir dignement le sacrement de Pénitence, sont requis de la part du pénitent :

- l'examen de conscience ;
- la contrition des péchés commis ;
- le ferme propos de ne plus pécher ;
- la confession des péchés ;
- la satisfaction.

L'EXAMEN DE CONSCIENCE

QUESTION 167. *Qu'est-ce que l'examen de conscience ?*

RÉPONSE. L'examen de conscience est une recherche attentive des péchés commis depuis la dernière confession faite convenablement.

QUESTION 168. *Comment faut-il faire l'examen de conscience ?*

RÉPONSE. Pour faire son examen de conscience, le pénitent, après avoir imploré le secours de Dieu, doit rechercher soigneusement les péchés qu'il a pu commettre par pensée, parole, action ou omission, contre les commandements de Dieu et de l'Église et contre les devoirs de son état.

QUESTION 169. *Que faut-il rechercher dans cet examen de conscience ?*

RÉPONSE. Dans cet examen de conscience, il faut rechercher le nombre et l'espèce des péchés, et les circonstances qui changent cette espèce.

LA CONTRITION ET LE FERME PROPOS

QUESTION 170. *Qu'est-ce que la contrition des péchés ?*

RÉPONSE. La contrition des péchés est une douleur de l'âme et une détestation des péchés commis, avec un ferme propos de ne plus pécher à l'avenir.

QUESTION 171. *Qu'est-ce que le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir ?*

RÉPONSE. Le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir est une ferme volonté de ne plus pécher et d'éviter, autant qu'on le pourra, les occasions prochaines de pécher.

QUESTION 172. *Que doit être la contrition des péchés ?*

RÉPONSE. La contrition des péchés doit être : *intérieure*, c'est-à-dire venir du cœur ; *surnaturelle*, c'est-à-dire être produite par des motifs surnaturels ; *souveraine*, c'est-à-dire nous faire détester le péché plus que tous les autres maux ; *universelle*, c'est-à-dire s'étendre à tous les péchés mortels commis depuis le Baptême et qui n'ont pas encore été remis directement en vertu du pouvoir des clés.

QUESTION 173. *Si le pénitent n'a que des péchés véniels ou des péchés mortels déjà directement remis ?*

RÉPONSE. Si le pénitent n'a que des péchés véniels ou des péchés mortels déjà directement remis, il faut et il suffit qu'il fasse un acte de contrition de quelques-uns ou au moins d'un seul de ces péchés.

QUESTION 174. *Combien y a-t-il de sortes de contrition ?*

RÉPONSE. La contrition peut être *parfaite* : on a coutume alors de l'appeler simplement *contrition* ; ou *imparfaite*, on l'appelle alors *attrition*.

QUESTION 175. *Qu'est-ce que la contrition parfaite ?*

RÉPONSE. La contrition parfaite est une douleur et une détestation des péchés, produite par un motif de charité, c'est-à-dire parce qu'on a offensé Dieu qui est le souverain bien et digne d'être aimé par-dessus tout.

QUESTION 176. *Quel est l'effet de la contrition parfaite ?*

RÉPONSE. La contrition parfaite efface immédiatement les péchés et réconcilie l'homme avec Dieu, même sans le sacrement de Pénitence, mais non sans le désir du sacrement, désir qu'elle contient implicitement.

QUESTION 177. *Qu'est-ce que la contrition imparfaite ?*

RÉPONSE. La contrition imparfaite est une douleur et une détestation surnaturelle des péchés, causée ordinairement ou par la honte du péché ou par la crainte de l'enfer et de ses peines.

QUESTION 178. *Quelle contrition suffit-il d'avoir pour recevoir validement le sacrement de Pénitence ?*

RÉPONSE. La contrition imparfaite suffit pour recevoir validement le sacrement de Pénitence. La contrition parfaite est cependant souhaitable.

QUESTION 179. *Quel péché commet celui qui s'approche sciemment du sacrement de Pénitence sans aucune contrition ?*

RÉPONSE. Celui qui s'approche sciemment du Sacrement de Pénitence sans aucune contrition, non seulement n'obtient pas la rémission des péchés qu'il a confessés, mais commet un péché grave de sacrilège.

LA CONFESION

QUESTION 180. *Qu'est-ce que la confession des péchés ?*

RÉPONSE. La confession des péchés est leur accusation faite à un prêtre légitimement approuvé pour obtenir l'absolution sacramentelle.

QUESTION 181. *Que doit être la confession pour que le sacrement de Pénitence soit reçu validement ?*

RÉPONSE. Pour que le sacrement de Pénitence soit reçu validement, la confession doit être vocale, au moins équivalement, et complète.

QUESTION 182. *Quand la confession est-elle complète ?*

RÉPONSE. La confession est complète quand le pénitent accuse, avec leur nombre, leur espèce et les circonstances qui en changent l'espèce, tous les péchés mortels, non encore directement remis, dont il a conscience après s'être attentivement examiné.

QUESTION 183. *Que doit faire celui qui ne se rappelle pas le nombre des péchés mortels ?*

RÉPONSE. Celui qui ne se rappelle pas le nombre des péchés mortels doit indiquer le nombre le plus proche de la vérité, en ajoutant « environ ».

QUESTION 184. *Qu'arrive-t-il, si quelqu'un a involontairement omis l'accusation d'un péché mortel dans la confession ?*

RÉPONSE. Si quelqu'un a involontairement omis l'accusation d'un péché mortel dans la confession, le sacrement est valide et le péché est remis indirectement ; mais, quand le pénitent se rappelle son péché omis, il doit l'accuser, dans la confession suivante.

QUESTION 185. *Quel péché commet celui qui cache volontairement un péché mortel en confession ?*

RÉPONSE. Celui qui cache volontairement un péché mortel en confession, non seulement ne retire aucun profit de la confession, mais commet un péché grave de sacrilège.

QUESTION 186. *Que doit être, de plus, la confession pour que le sacrement de Pénitence soit reçu licitement ?*

RÉPONSE. Pour que le sacrement de Pénitence soit reçu licitement la confession doit, de plus, être humble et dévote, c'est-à-dire que le pénitent doit accuser ses péchés à voix basse, brièvement et clairement, modestement et sans paroles inutiles, sans les excuser, ni les diminuer, ni les augmenter ; il doit enfin accepter les avis du confesseur.

LA SATISFACTION

QUESTION 187. *Qu'est-ce que la satisfaction ?*

RÉPONSE. La satisfaction est la peine imposée au pénitent par le confesseur pour les péchés accusés en confession ; cette peine, en vertu des mérites de Jésus-Christ, appliqués par le jugement sacramentel, a une vertu spéciale pour remettre la peine temporelle due aux péchés.

QUESTION 188. *Pourquoi le confesseur impose-t-il une satisfaction ?*

RÉPONSE. Le confesseur impose une satisfaction ou pénitence, non seulement comme remède à la faiblesse et sauvegarde pour l'avenir, mais encore comme compensation et châtiment pour les péchés passés.

QUESTION 189. *Quand le pénitent doit-il accomplir la satisfaction imposée par le confesseur ?*

RÉPONSE. Le pénitent doit avoir soin d'accomplir la satisfaction imposée par le confesseur le plus tôt possible, à moins que le confesseur n'ait marqué un temps spécial pour l'accomplir.

❖ L'ABSOLUTION SACRAMENTELLE

QUESTION 190. *Qu'est-ce que l'absolution sacramentelle ?*

RÉPONSE. L'absolution sacramentelle est l'acte par lequel le confesseur, agissant au nom de Jésus-Christ, remet, en prononçant la formule requise, les péchés au pénitent dûment confessé et contrit.

QUESTION 191. *Le confesseur doit-il garder le secret de la confession ?*

RÉPONSE. Le confesseur doit garder inviolablement le secret de la confession ; non seulement il ne peut révéler les péchés qu'il a entendus en confession, mais il doit encore éviter avec le plus grand soin de faire connaître un pécheur, si peu que ce soit, par des paroles, par des signes ou de quelque autre manière, et il ne le peut sous aucun prétexte.

QUESTION 192. *Après l'absolution sacramentelle et l'accomplissement de la pénitence imposée par le confesseur, la peine temporelle due au péché est-elle toujours entièrement remise ?*

RÉPONSE. Après l'absolution sacramentelle et l'accomplissement de la pénitence imposée par le confesseur, la peine temporelle due au péché n'est pas toujours entièrement remise ; elle peut cependant être rachetée par d'autres satisfactions volontaires, et spécialement par les Indulgences.

QUESTION 193. *Qu'appelle-t-on Indulgences ?*

RÉPONSE. On appelle *Indulgences* la remise devant Dieu de la peine temporelle due aux péchés déjà détruits quant à la faute ; cette remise est accordée par l'Église en dehors du sacrement de Pénitence.

Sixième section. — Les sacrements en particulier : l'Extrême-Onction.

QUESTION 194. *Qu'est-ce que le Sacrement d'Extrême-Onction ?*

RÉPONSE. Le Sacrement d'Extrême-Onction est un sacrement institué par Jésus-Christ, destiné à donner aux adultes malades dont la vie est en danger, des secours spirituels qui leur seront très utiles lorsqu'ils seront sur le point de mourir, et parfois il procure le soulagement des infirmités corporelles.

QUESTION 195. *Ce Sacrement est-il nécessaire pour être sauvé ?*

RÉPONSE. Ce Sacrement n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé, mais on ne doit pas le négliger : dès qu'un malade commence à être en

danger de mort, on doit s'employer avec le plus grand soin à lui faire recevoir ce sacrement le plus tôt possible, alors qu'il est encore en pleine connaissance.

Septième section. — Les sacrements en particulier : l'Ordre.

QUESTION 196. *Qu'est-ce que le sacrement de l'Ordre ?*

RÉPONSE. Le sacrement de l'Ordre est un sacrement institué par Jésus-Christ pour créer dans l'Église les évêques, les prêtres et les ministres, et conférer à chacun d'eux le pouvoir et la grâce qui leur permettront d'accomplir comme il convient les fonctions sacrées propres à chacun de ces degrés.

QUESTION 197. *Quelle est la dignité du sacerdoce ?*

RÉPONSE. La dignité du sacerdoce est très grande ; le prêtre est en effet ministre du Christ et dispensateur des mystères divins ; il est médiateur entre Dieu et les hommes, ayant pouvoir sur le Corps du Christ tant réel que mystique.

Huitième section. — Les sacrements en particulier : le Mariage.

QUESTION 198. *Qu'est-ce que le sacrement de Mariage ?*

RÉPONSE. Le sacrement de Mariage est l'union conjugale elle-même, valablement contractée entre baptisés, élevée par Jésus-Christ à la dignité d'un sacrement, qui confère aux époux la grâce d'accomplir comme il convient les devoirs auxquels ils sont soumis à l'égard l'un de l'autre et envers leurs enfants.

QUESTION 199. *Peut-il y avoir entre baptisés un mariage valide qui ne soit pas en même temps Sacrement ?*

RÉPONSE. Il ne peut y avoir entre baptisés un mariage valide qui ne soit, par le fait même, un sacrement, parce que c'est leur mariage même que Jésus-Christ a daigné élever à la dignité de sacrement.

QUESTION 200. *Quels sont les caractères essentiels du Mariage ?*

RÉPONSE. Les caractères essentiels du Mariage sont l'unité et l'indissolubilité qui, dans le mariage chrétien, prennent une fermeté spéciale, parce que celui-ci est un sacrement.

QUESTION 201. *Par quel droit le Mariage des baptisés est-il réglé ?*

RÉPONSE. Le Mariage des baptisés est réglé par le droit divin et par le droit ecclésiastique, la compétence du pouvoir civil restant sauve en ce qui concerne ses effets purement civils.

CHAPITRE VIII

LES VERTUS

QUESTION 202. *Qu'est-ce qu'une vertu ?*

RÉPONSE. Une vertu est une *habitude* ou une disposition durable, qui incline l'homme à faire le bien et à éviter le mal.

QUESTION 203. *Combien y a-t-il de sortes de vertus ?*

RÉPONSE. Quant à leur objet, les vertus sont de deux sortes, les unes théologiques, les autres morales.

Première section. — Les vertus théologiques.

QUESTION 204. *Qu'est-ce qu'une vertu théologique ?*

RÉPONSE. Une vertu théologique est une vertu qui a pour objet immédiat Dieu considéré comme notre fin surnaturelle, et qui oriente directement l'homme vers lui.

QUESTION 205. *Combien y a-t-il de vertus théologiques ?*

RÉPONSE. Il y a trois vertus théologiques : *la foi, l'espérance et la charité.*

QUESTION 206. *Les vertus théologiques sont-elles nécessaires au salut ?*

RÉPONSE. Les vertus théologiques sont absolument nécessaires au salut, parce que, sans elles, il ne peut y avoir de droite orientation de l'intelligence ni de la volonté vers notre fin surnaturelle.

QUESTION 207. *Quelle est la vertu la plus haute parmi les vertus théologiques ?*

RÉPONSE. Parmi les vertus théologiques, la vertu la plus haute est la charité, qui est la perfection de la loi et ne disparaît pas même au Ciel.

QUESTION 208. *Qu'est-ce que la foi ?*

RÉPONSE. La foi est une vertu surnaturelle par laquelle, avec l'inspiration et l'aide de la grâce de Dieu, nous croyons que ce que Dieu a révélé et nous a enseigné par l'Église est vrai, à cause de l'autorité de Dieu même qui l'a révélé et qui ne peut ni se tromper ni nous tromper.

QUESTION 209. *Devons-nous croire à toutes les vérités révélées ?*

RÉPONSE. Nous devons croire au moins implicitement à toutes les vérités révélées, en disant par exemple : *je crois tout ce que croit notre sainte mère l'Église.* Nous devons croire explicitement que Dieu existe et qu'il rend à chacun selon ses œuvres ; nous devons croire explicitement aux mystères de la très sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

QUESTION 210. *Comment manifestons-nous notre foi ?*

RÉPONSE. Nous manifestons notre foi en la professant par la parole, par les actes et même, s'il le fallait, par l'acceptation de la mort.

QUESTION 211. *Qu'est-ce que l'espérance ?*

RÉPONSE. L'espérance est une vertu surnaturelle par laquelle, en vertu des mérites de Jésus-Christ et nous appuyant sur la bonté, la toute-puissance et la fidélité de Dieu, nous attendons la vie éternelle que Dieu a promise à ceux qui font le bien, et les grâces nécessaires pour y parvenir.

QUESTION 212. *Comment manifestons-nous notre espérance ?*

RÉPONSE. Nous manifestons notre espérance non seulement par des paroles, mais aussi par des actes : lorsque, confiants de tout cœur dans les promesses divines, nous supportons avec patience les difficultés, les épreuves et les persécutions elles-mêmes.

QUESTION 213. *Qu'est-ce que la charité ?*

RÉPONSE. La charité est une vertu surnaturelle, par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses à cause de lui-même, et nous-mêmes et le prochain à cause de Dieu.

QUESTION 214. *Comment manifestons-nous à Dieu notre amour ?*

RÉPONSE. Nous manifestons à Dieu notre amour en gardant fidèlement ses commandements et en accomplissant d'autres œuvres qui ne sont pas prescrites, mais qui lui sont agréables.

QUESTION 215. *Comment devons-nous nous aimer nous-mêmes ?*

RÉPONSE. Nous devons nous aimer nous-mêmes en cherchant en tout la gloire de Dieu et notre salut éternel.

QUESTION 216. *Comment devons-nous aimer le prochain ?*

RÉPONSE. Nous devons aimer le prochain par des actes soit internes soit externes, à savoir : en pardonnant les offenses, en évitant de lui causer un dommage, un tort ou un scandale, et en subvenant selon nos moyens à ses nécessités, surtout par les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

QUESTION 217. *Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle ?*

RÉPONSE. Les œuvres de miséricorde spirituelle sont :

- conseiller ceux qui doutent ;
- instruire les ignorants ;
- reprendre les pécheurs ;
- consoler les affligés ;

- pardonner les offenses ;
- supporter avec patience ceux qui nous sont à charge ;
- prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

QUESTION 218. *Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle ?*

Les œuvres de miséricorde corporelle sont :

- donner à manger à ceux qui ont faim ;
- donner à boire à ceux qui ont soif ;
- vêtir ceux qui n'ont pas de vêtements ;
- Accorder l'hospitalité ;
- visiter les infirmes ;
- visiter les prisonniers ;
- ensevelir les morts.

QUESTION 219. *La charité, dont nous devons aimer le prochain, s'étend-elle même aux ennemis ?*

RÉPONSE. La charité dont nous devons aimer le prochain s'étend même aux ennemis, parce qu'eux aussi sont notre prochain et que Jésus lui-même nous en a donné le commandement et l'exemple.

Deuxième section. — Les vertus morales.

QUESTION 220. *Qu'est-ce qu'une vertu morale ?*

RÉPONSE. Une vertu morale est une vertu qui a pour objet immédiat les actes honnêtes, conformes à la droite raison.

QUESTION 221. *Combien y a-t-il de vertus morales principales et quelles sont-elles ?*

RÉPONSE. Il y a quatre vertus morales principales : *la prudence, la justice, la force et la tempérance*. On les appelle aussi vertus cardinales.

QUESTION 222. *Pourquoi ces vertus sont-elles dites cardinales ?*

RÉPONSE. Ces vertus sont dites *cardinales* parce qu'elles sont comme le pivot (en latin : *cardo, cardinis*) de tout l'édifice moral et que les autres vertus morales se ramènent à elles.

CHAPITRE IX

LES PÉCHÉS ACTUELS OU PERSONNELS

QUESTION 223. *Combien y a-t-il de sortes de péché ?*

RÉPONSE. On distingue le péché originel et le péché actuel ou personnel.

QUESTION 224. *Qu'est-ce que le péché actuel ?*

RÉPONSE. Le péché actuel est une transgression de la loi de Dieu, sciemment et librement commise.

QUESTION 225. *De combien de façons le péché actuel peut-il être commis ?*

RÉPONSE. Le péché actuel peut être commis par pensée, par parole et par acte (soit en accomplissant un acte défendu, soit en omettant un acte commandé); le péché se commet soit contre Dieu, soit contre nous-mêmes, soit contre le prochain, selon que la loi que nous violons regarde directement Dieu, nous-mêmes ou le prochain.

QUESTION 226. *Comment se divise le péché actuel ?*

RÉPONSE. Le péché actuel se divise en péché mortel et péché véniel.

QUESTION 227. *Qu'est-ce que le péché mortel ?*

RÉPONSE. Le péché mortel est une transgression de la loi, sciemment et librement commise, en ayant conscience de violer une obligation grave.

QUESTION 228. *Pourquoi ce péché est-il dit mortel ?*

RÉPONSE. Ce péché est dit *mortel* parce que, en détournant l'âme de sa fin dernière, il la prive de sa vie surnaturelle, qui est la grâce sanctifiante; il la rend digne de la mort éternelle dans l'Enfer; il mortifie les mérites acquis, en sorte qu'ils ne servent plus pour le salut, jusqu'à ce qu'ils revivent, si la grâce est recouvrée; et il empêche toute autre œuvre d'être méritoire de la vie éternelle.

QUESTION 229. *Qu'est-ce que le péché véniel ?*

RÉPONSE. Le péché véniel est une transgression de la loi de Dieu, sciemment et librement commise, en ayant conscience de violer une obligation légère.

QUESTION 230. *Pourquoi ce péché est-il dit véniel ?*

RÉPONSE. Ce péché est dit *véniel* parce que, ne détournant pas l'âme de sa fin dernière et n'amenant pas la mort surnaturelle de l'âme, il peut plus facilement obtenir le pardon (en latin: *venia*), même sans confession sacramentelle. Il est une sorte de maladie de l'âme qui, par sa nature, peut être plus facilement guérie.

QUESTION 231. *Quels sont les principaux effets du péché véniel ?*

RÉPONSE. Les principaux effets du péché véniel sont les suivants : il diminue la ferveur de la charité, il dispose l'âme au péché mortel et il fait encourir à l'homme une peine temporelle à subir dans cette vie ou dans l'autre.

QUESTION 232. *En plus du péché, devons-nous fuir aussi les occasions de péché ?*

RÉPONSE. En plus du péché, nous devons fuir aussi, autant que nous le pouvons, les occasions prochaines de pécher, c'est-à-dire celles où l'on s'expose à un grave danger de pécher.

CHAPITRE X

LES FINS DERNIÈRES

QUESTION 233. *Qu'entend-on par ces mots : fins dernières ?*

RÉPONSE. Par ces mots *fins dernières*, on entend ce qui arrive tout à la fin aux hommes, c'est-à-dire : *la mort, le jugement, l'Enfer ou le Paradis*. Mais, après le *jugement* et avant le *Paradis*, il peut y avoir le *Purgatoire*.

QUESTION 234. *Quelles réflexions devons-nous surtout faire à propos de la mort ?*

RÉPONSE. À propos de la mort, nous devons surtout penser qu'elle est le châtement du péché, le moment d'où dépend notre éternité en ce sens qu'après la mort il ne reste plus de place pour la pénitence et le mérite, enfin que son heure et ses circonstances sont incertaines.

QUESTION 235. *Qu'arrive-t-il à l'âme aussitôt après la mort ?*

RÉPONSE. L'âme, aussitôt après la mort, comparait devant le tribunal de Jésus-Christ pour y subir le jugement particulier.

QUESTION 236. *Sur quoi l'âme est-elle jugée dans le jugement particulier ?*

RÉPONSE. Dans le jugement particulier, l'âme est jugée absolument sur tout : pensées, paroles, actions et omissions ; et ce jugement sera confirmé au jugement général qui en sera comme la manifestation extérieure.

QUESTION 237. *Après le jugement particulier, qu'arrive-t-il à l'âme ?*

RÉPONSE. Après le jugement particulier, l'âme, si elle est privée de la grâce à cause du péché mortel, est aussitôt livrée aux peines de l'Enfer ; si elle est en état de grâce et libérée aussi de tout péché véniel et de toute dette d'une peine temporelle, elle est aussitôt élevée à la gloire du Paradis ; enfin, si elle est en état de grâce, mais avec quelque péché véniel, ou quelque peine temporelle encore due, elle est retenue au Purgatoire jusqu'à ce qu'elle ait pleinement satisfait à la divine justice.

QUESTION 238. *Quel est l'état des damnés en Enfer ?*

RÉPONSE. En Enfer, les démons et avec eux les hommes damnés, sans leur corps avant le jugement général, avec leur corps après ce jugement, sont éternellement privés de la vision béatifique de Dieu et torturés par un feu réel et d'autres peines très graves.

QUESTION 239. *Quel est l'état de l'âme au Purgatoire ?*

RÉPONSE. Au Purgatoire, l'âme subit les peines temporelles dues pour ses péchés et qui n'ont pas été complètement soldées en cette vie, par la privation de la vision béatifique et d'autres châtements graves, jusqu'à ce qu'elle ait pleinement satisfait à la justice divine et soit ainsi admise en Paradis.

QUESTION 240. *Quel est l'état des âmes des justes en Paradis ?*

RÉPONSE. En Paradis, les âmes des justes, sans leur corps avant le jugement général, avec leur corps après ce jugement, jouissent de la vision béatifique de Dieu en même temps que de tout bien, sans mélange ni crainte d'aucun mal, dans la société de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie et de tous les autres habitants des Cieux.